

Principales orientations pour la confection du budget 2025

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Éléments généraux

- Contexte économique incertain, nécessité de contrôler la croissance des dépenses.
- Priorité aux services aux citoyennes et aux citoyens.
- Limiter la hausse des taxes en fonction de l'inflation observée.

Services municipaux

- Aucune indexation automatique des budgets des services municipaux.
- Octroi de crédits pour des enjeux budgétaires particuliers :
 - sécurité publique, itinérance, habitation, eau,
 ramassage et traitement des matières résiduelles et déneigement.

Arrondissements

- Indexation de 1,8 % des transferts aux arrondissements.
- Octroi des crédits pour les nouveaux équipements.
- Octroi de crédits pour le partage de revenus de stationnement tarifé.

Autres éléments

- Poursuite du soutien financier au transport collectif.
- Stratégie d'accroissement du paiement comptant.

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Un budget de fonctionnement équilibré

- Budget de fonctionnement équilibré de 7,276 G\$ pour 2025
 - Hausse des dépenses limitée à 4 % ou 282,4 M\$
 - Globalement aucune augmentation des effectifs (a-p.) dans les services
 - Hausse de **2,2** % de la rémunération globale et diminution de la part de la rémunération globale sur le budget (39 % en 2024 | 38,3 % en 2025)

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Faits saillants de la fiscalité

- Hausse des charges fiscales sous le contrôle du conseil municipal au niveau de l'inflation, soit 1,8 %.
- Globalement, les conseils d'arrondissement limitent la hausse des charges fiscales sous leur contrôle à 3,3 % pour leurs taxes de services.

Budget 2025 et PDI 2025-2034

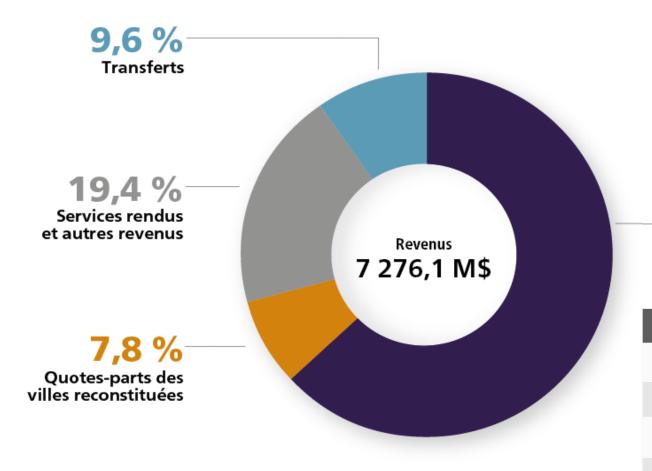
Retrait de la mesure compensatoire aux OBNL

La Ville de Montréal soutient les OBNL propriétaires en abolissant les compensations à la hauteur de 10,5 M\$

- Les OBNL propriétaires de leurs immeubles et détenant une reconnaissance de la Commission municipale du Québec (CMQ) bénéficient d'une exemption de taxes municipales.
- Une **compensation financière** de 0,50 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière était exigée de ces organismes pour défrayer une part des services municipaux utilisés.
- Les domaines qui donnent lieu à des exemptions sont les arts, les loisirs et le développement social et humanitaire.
- À partir de 2025, cette compensation est abolie.

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Revenus



 Taxation
 63,8 %
 63,2 %

 Quotes-parts des villes reconstituées
 7,8 %
 7,8 %

 Services rendus et autres revenus
 19,9 %
 19,4 %

 Transferts
 8,5 %
 9,6 %

63,2 %

Taxation

6

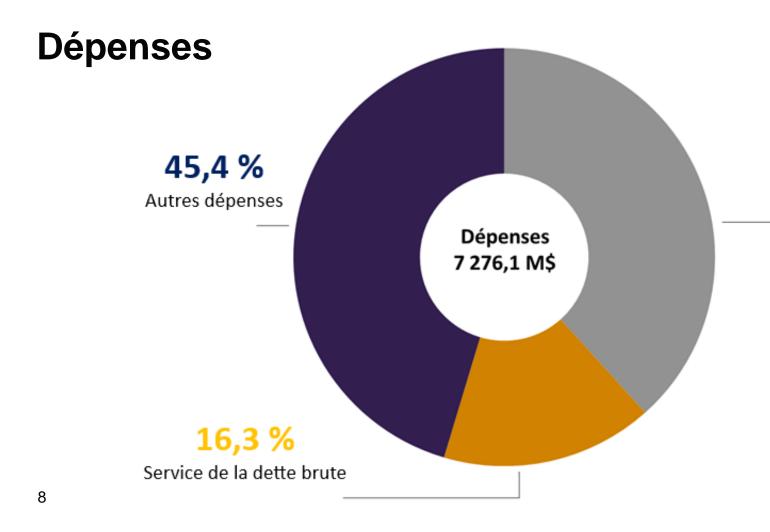
Voir page 8 des faits saillants et page 13 du volume

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Principales variations des revenus

Revenus 2025 Budget de fonctionnement	69,9 M\$ Charges fiscales relevant du conseil municipal 21,9 M\$ Quotes-parts des villes reconstituées
	48,7 M\$ Compensations - matières recyclables 44,1 M\$ Partage de la croissance d'un point de la TVQ
7 276,1 M\$	23,6 M\$ Taxes relatives aux terrains vagues 15,5 M\$ Taxes d'arrondissements
282,4 M\$ 4 %	11,3 M\$ Revenus dédiés au logement social 8,7 M\$ Taxe sur les parcs de stationnement
	5 M\$ Droits de mutations (17,6 M\$) Taxe sur l'immatriculation des véhicules

Budget 2025 et PDI 2025-2034



38,3 % Rémunération globale

	2024	2025
Rémunération globale	39 %	38,3 %
Service de la dette brute	16,5 %	16,3 %
Autres dépenses	44,5 %	45,4 %

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Principales variations des dépenses

	47,2 M\$	Transport collectif pour la contribution ARTM
Dépenses 2025 Budget de fonctionnement	45,7 M\$	Habitation : principalement nouvelles mesures de soutien au développement résidentiel hors marché
	29,2 M\$	Sécurité publique
	27,2 M\$	Service de la dette brute
7 276,1 M\$	24,1 M\$	Croissance des budgets des arrondissements
	15 M\$	Stratégie d'accroissement du paiement au comptant des immobilisations (PCI)
282,4 M\$	13,6 M\$	Eau (services centraux)
4 %	12,6 M\$	Comblement du déficit de l'agglomération
	11 M\$	Frais de gestion accordés à l'Agence de mobilité durable
	9,1 M\$	Matières résiduelles

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Transport en commun

Contribution au transport collectif 2025

762,8 M\$

47,2 M\$ 6,6 %

Cette hausse permet de financer :

- l'indexation de la contribution à l'ARTM incluant la contribution de la Ville au programme de la SOFIL;
- le coût de la gratuité tarifaire pour les personnes âgées de 65 ans et +.

Contribution au transport collectif	2024	2025	Éca	ırt
	M\$	M\$	M\$	%
Contribution excluant Gratuité 65+	681,3	723,8	42,4	6,2%
Gratuité 65+	34,3	39,1	4,8	13,9%
Contribution totale	715,6	762,8	47,2	6,6%

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Variation de l'effectif

La réduction anticipée de 91 postes au budget de 2024 a été réalisée au courant de l'année 2024. Au réel, la réduction a été de 101 postes.

Répartition des coupures de postes prévues au Budget 2024	а-р.
Variation totale	- 101
Arrondissements	- 45
Services	- 56

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Variation de l'effectif

Variation de l'effectif entre 2024 et 2025	а-р.
Variation totale	46
Arrondissements	46
Services centraux	0

Variation nette de l'effectif des services nulle

• Créations de postes des services centraux compensées par les efforts de rationalisation et d'optimisation.

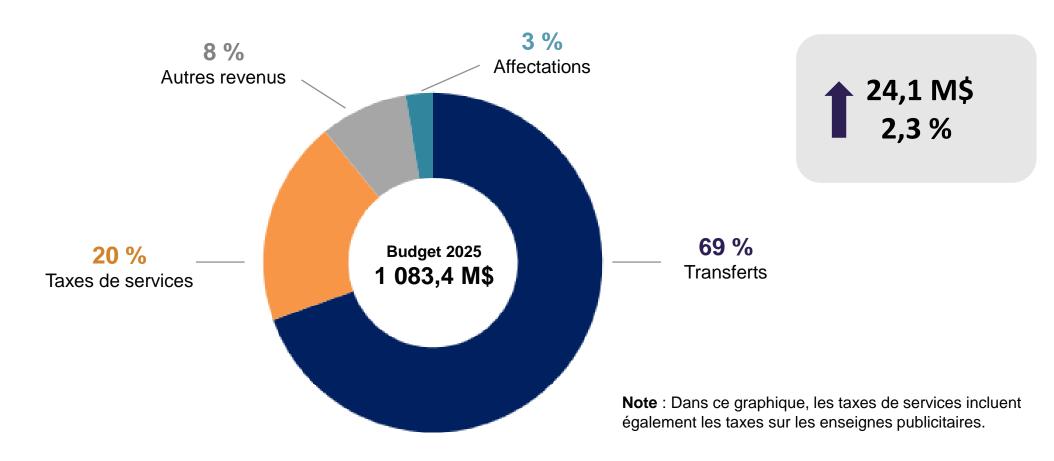
Arrondissements



Arrondissements

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Budget 2025 des arrondissements



14

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Arrondissements

Transferts aux arrondissements

Les transferts centraux destinés aux arrondissements sont en hausse de **1,7** % en 2025.

* Les hausses globales des transferts sont présentées par rapport au budget comparatif de l'année précédente et incluent de multiples ajustements autres que les indexations.

Hausse annuelle des transferts centraux*



Agglomération



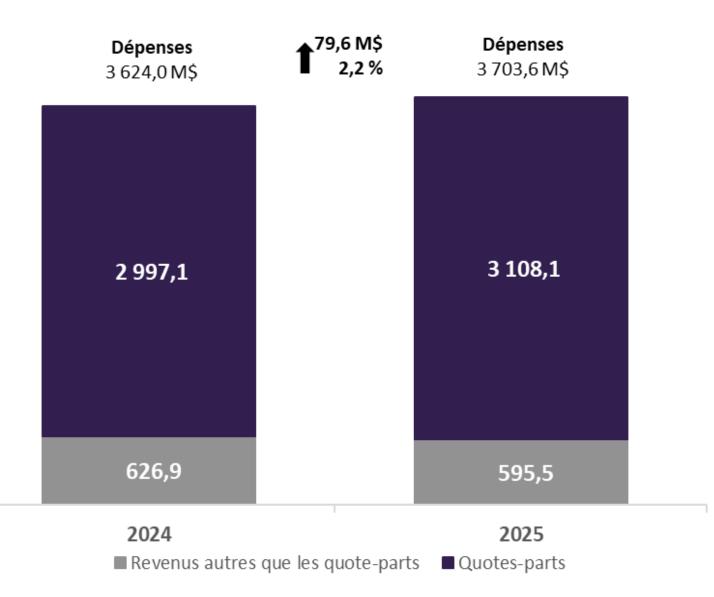
Agglomération

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Quotes-parts

Dépenses d'agglomération

Financement des dépenses d'agglomération



17

Agglomération

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Quotes-parts

2024 à 2025

Total des quotes-parts	Buo	Variation		
rotar des quotes-parts	2024	2025	En valeur	En %
Montréal	2 451 245,9	2 540 327,0	89 081,2	3,6
Villes reconstituées				
Baie-D'Urfé	17 238,6	18 100,0	861,4	5,0
Beaconsfield	30 097,6	31 373,7	1 276,1	4,2
Côte-Saint-Luc	36 268,0	37 443,3	1 175,3	3,2
Dollard-des-Ormeaux	56 796,4	59 012,7	2 216,3	3,9
Dorval	84 934,4	88 255,4	3 321,0	3,9
Hampstead	14 137,6	14 814,9	677,2	4,8
Kirkland	38 018,0	39 585,9	1 567,9	4,1
L´Île-Dorval	124,7	120,8	(3,9)	(3,1)
Montréal-Est	24 837,1	25 404,1	567,0	2,3
Montréal-Ouest	7 561,1	7 857,3	296,2	3,9
Mont-Royal	69 134,3	71 397,2	2 263,0	3,3
Pointe-Claire	83 243,6	88 421,6	5 178,0	6,2
Sainte-Anne-de-Bellevue	10 717,3	10 992,6	275,3	2,6
Senneville	4 250,8	4 458,3	207,6	4,9
Westmount	68 467,8	70 526,2	2 058,5	3,0
Total – Villes reconstituées	545 827,2	567 764,0	21 936,8	4,0
Agglomération de Montréal	2 997 073,1	3 108 091,0	111 017,9	3,7

Contribution centre-ville 2024 et 2025

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Contribution des villes reconstituées pour les dépenses du centre-ville

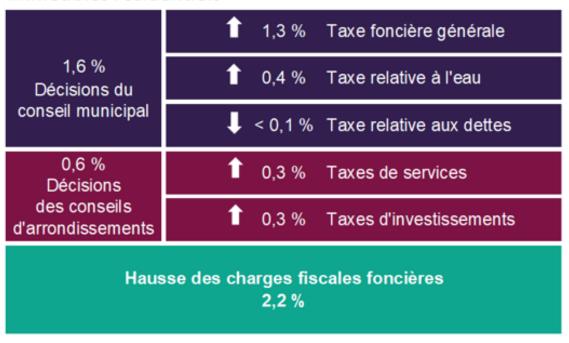
(en milliers de dollars)	Budget				
	2024	2025			
Baie-D'Urfé	302,1	308,8			
Beaconsfield	515,3	526,8			
Côte-Saint-Luc	622,3	631,2			
Dollard-des-Ormeaux	959,4	974,6			
Dorval	1 477,8	1 513,2			
Hampstead	244,7	251,0			
Kirkland	659,4	675,0			
L'Île-Dorval	1,6	1,7			
Montréal-Est	415,0	418,6			
Montréal-Ouest	131,7	134,4			
Mont-Royal	1 206,9	1 225,7			
Pointe-Claire	1 455,6	1 517,2			
Sainte-Anne-de-Bellevue	184,2	187,3			
Senneville	74,4	76,3			
Westmount	1 201,9	1 218,5			
Total – Contribution pour les dépenses afférentes au centre-ville	9 452,4	9 660,3			



Budget 2025 et PDI 2025-2034

Effets des décisions

Immeubles résidentiels



Immeubles non résidentiels

	1,4 % Taxe foncière générale
1,8 % Décisions du	1 0,4 % Taxe relative à l'eau
conseil municipal	↓ < 0,1 % Taxe relative aux dettes
0,1 % Décisions	1 < 0,1 % Taxes de services
des conseils d'arrondissements	↑ < 0,1 % Taxes d'investissements
Haus	se des charges fiscales foncières 1,9 %

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Revenus provenant des taxes relatives aux services

Note 1

Les revenus des taxes relatives aux services des arrondissements pour 2024 ont été actualisés pour tenir compte de la croissance immobilière entre le 14 septembre et le 31 décembre 2023.

Note 2

Les taux présentés dans le tableau correspondent à la somme des taux appliqués dans les arrondissements. Dans le cas de l'arrondissement Lachine, il s'agit d'un équivalent foncier puisque l'une des taxes de services de l'arrondissement est un tarif par unité. Son taux foncier est de 0,0437 \$ / 100 \$.

Arrondissements	Revenus 2024 ¹	Revenus 2025 ²	Écart		Effet sur les charges fiscales résidentielles	
	(000 \$)	(000 \$)	(000 \$)	(%)	(%)	
Ahuntsic–Cartierville	9 939,1	10 436,0	497,0	5,0	0,3	
Anjou	10 605,1	10 733,0	128,0	1,2	0,2	
Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce	12 383,8	13 003,0	619,2	5,0	0,3	
Lachine	5 631,3	5 800,3	168,9	3,0	0,2	
LaSalle	7 285,7	8 014,3	728,6	10,0	0,8	
Le Plateau-Mont-Royal	12 585,8	12 963,4	377,6	3,0	0,2	
Le Sud-Ouest	10 110,8	10 414,2	303,3	3,0	0,2	
L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève	3 079,6	3 233,5	154,0	5,0	0,6	
Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	13 323,8	13 723,5	399,7	3,0	0,3	
Montréal-Nord	11 641,5	12 026,2	384,8	3,3	0,6	
Outremont	3 981,8	4 101,3	119,5	3,0	0,2	
Pierrefonds-Roxboro	8 522,5	8 778,1	255,7	3,0	0,3	
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles	12 254,9	12 622,6	367,6	3,0	0,3	
Rosemont–La Petite-Patrie	12 318,9	12 688,5	369,6	3,0	0,2	
Saint-Laurent	17 558,7	17 909,8	351,2	2,0	0,1	
Saint-Léonard	9 591,6	9 944,3	352,6	3,7	0,4	
Verdun	8 283,1	8 531,6	248,5	3,0	0,3	
Ville-Marie	22 232,8	22 788,6	555,8	2,5	0,3	
Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension	10 427,2	10 740,0	312,8	3,0	0,3	
Total	201 757,9	208 452,2	6 694,3	3,3	0,3	

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Variation des charges fiscales

De 2024 à 2025, **immeubles résidentiels**, par arrondissements

Voir page 13 des faits saillants et page 65 du volume

	Conseil municipal			Arrondissements				
6		Taxes spéciales						
Arrondissements	Taxe foncière générale	Dettes anciennes villes	Taxe relative à l'eau	Sous- total	Taxes de services	Taxes d'investis- sements	Sous- total	Charges fiscales foncières
Ahuntsic-Cartierville	1,4 %	(0,1 %)	0,4 %	1,7 %	0,3 %	(0,0 %)	0,3 %	2,0 %
Anjou	1,2 %	(0,0 %)	0,3 %	1,5 %	0,2 %	1,0 %	1,2 %	2,7 %
Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de- Grâce	1,9 %	(0,0 %)	0,5 %	2,4 %	0,3 %	0,2 %	0,5 %	2,9 %
Lachine	1,9 %	(0,0 %)	0,5 %	2,3 %	0,2 %	0,2 %	0,4 %	2,8 %
LaSalle	1,0 %	(0,0 %)	0,3 %	1,3 %	0,8 %	(0,1 %)	0,6 %	1,9 %
Le Plateau-Mont-Royal	1,2 %	(0,1 %)	0,4 %	1,6 %	0,2 %	(0,0 %)	0,2 %	1,7 %
Le Sud-Ouest	1,4 %	(0,1 %)	0,4 %	1,8 %	0,2 %	0,1 %	0,3 %	2,1 %
L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève	1,2 %	0,0 %	0,3 %	1,5 %	0,6 %	1,3 %	1,9 %	3,4 %
Mercier — Hochelaga-Maisonneuve	1,9 %	(0,0 %)	0,5 %	2,3 %	0,3 %	0,5 %	0,8 %	3,1 %
Montréal-Nord	1,2 %	(0,0 %)	0,3 %	1,5 %	0,6 %	0,6 %	1,2 %	2,7 %
Outremont	1,0 %	(0,0 %)	0,3 %	1,4 %	0,2 %	0,4 %	0,6 %	1,9 %
Pierrefonds-Roxboro	2,4 %	0,0 %	0,6 %	3,1 %	0,3 %	0,7 %	1,0 %	4,1 %
Rivière-des-Prairies — Pointe- aux-Trembles	1,4 %	(0,0 %)	0,4 %	1,8 %	0,3 %	0,7 %	1,0 %	2,8 %
Rosemont—La Petite-Patrie	1,3 %	(0,1 %)	0,4 %	1,6 %	0,2 %	0,3 %	0,5 %	2,0 %
Saint-Laurent	1,3 %	(0,0 %)	0,4 %	1,7 %	0,1 %	(0,1 %)	(0,0 %)	1,7 %
Saint-Léonard	0,8 %	0,0 %	0,3 %	1,1 %	0,4 %	0,5 %	0,9 %	2,0 %
Verdun	1,4 %	0,0 %	0,4 %	1,8 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %	2,3 %
Ville-Marie	(0,2 %)	(0,1 %)	0,1 %	(0,2 %)	0,3 %	0,2 %	0,5 %	0,2 %
Villeray—Saint-Michel— Parc-Extension	1,6 %	(0,0 %)	0,4 %	2,0 %	0,3 %	0,2 %	0,4 %	2,4 %
Ville de Montréal	1,3 %	(<0,1 %)	0,4 %	1,6 %	0,3 %	0,3 %	0,6 %	2,2 %

Note: Puisque les taxes spéciales relatives à la voirie et au financement de la contribution l'ARTM ne font l'objet d'aucune variation en 2025, elles ne sont pas présentées dans ce tableau afin d'alléger la présentation.

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Variation des charges fiscales

De 2024 à 2025, **immeubles non résidentiels**, par arrondissements

Voir page 14 des faits saillants et page 73 du volume

	Conseil municipal				Arrondissements			
		Taxes spéciales						
Arrondissements	Taxe foncière générale	Dettes anciennes villes	Taxe relative à l'eau	Sous- total	Taxes de services	Taxes d'investis- sements	Sous- total	Charges fiscales foncières
Ahuntsic-Cartierville	1,1 %	(0,1 %)	0,4 %	1,5 %	0,0 %	(0,0 %)	(0,0 %)	1,4 %
Anjou	4,7 %	0,0 %	0,8 %	5,6 %	0,1 %	0,3 %	0,3 %	5,9 %
Côte-des-Neiges — Notre-Dame-de- Grâce	1,7 %	(0,0 %)	0,5 %	2,1 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	2,2 %
Lachine	8,0 %	0,0 %	1,2 %	9,4 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	9,6 %
LaSalle	4,7 %	0,0 %	0,8 %	5,7 %	0,2 %	(0,0 %)	0,2 %	5,8 %
Le Plateau-Mont-Royal	1,9 %	(0,0 %)	0,5 %	2,4 %	0,0 %	(0,0 %)	(0,0 %)	2,3 %
Le Sud-Ouest	2,8 %	0,0 %	0,6 %	3,4 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	3,4 %
L'Île-Bizard — Sainte-Geneviève	0,9 %	0,0 %	0,4 %	1,3 %	0,0 %	0,2 %	0,3 %	1,5 %
Mercier — Hochelaga-Maisonneuve	3,9 %	0,0 %	0,7 %	4,8 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	4,9 %
Montréal-Nord	4,2 %	0,1 %	0,8 %	5,1 %	0,1 %	0,2 %	0,3 %	5,4 %
Outremont	3,5 %	0,0 %	0,7 %	4,3 %	0,0 %	0,1 %	0,1 %	4,4 %
Pierrefonds-Roxboro	1,3 %	0,0 %	0,4 %	1,7 %	(0,0 %)	0,1 %	0,0 %	1,7 %
Rivière-des-Prairies — Pointe- aux-Trembles	4,0 %	0,1 %	0,7 %	4,9 %	0,1 %	0,2 %	0,2 %	5,1 %
Rosemont—La Petite-Patrie	3,1 %	0,0 %	0,7 %	3,8 %	0,0 %	0,0 %	0,1 %	3,9 %
Saint-Laurent	6,5 %	0,0 %	1,0 %	7,6 %	0,1 %	0,0 %	0,1 %	7,7 %
Saint-Léonard	4,6 %	0,1 %	0,8 %	5,6 %	0,1 %	0,1 %	0,2 %	5,8 %
Verdun	1,0 %	(0,0 %)	0,4 %	1,4 %	(0,0 %)	0,0 %	0,0 %	1,4 %
Ville-Marie	(2,7 %)	(0,2 %)	(0,1 %)	(3,1 %)	(0,0 %)	0,0 %	0,0 %	(3,1 %)
Villeray—Saint-Michel— Parc-Extension	2,2 %	(0,0 %)	0,5 %	2,7 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	2,7 %
Ville de Montréal	1,4 %	(0,1 %)	0,4 %	1,8 %	< 0,1 %	< 0,1 %	0,1 %	1,9 %

Note: Puisque les taxes spéciales relatives à la voirie et au financement de la contribution l'ARTM ne font l'objet d'aucune variation en 2025, elles ne sont pas présentées dans ce tableau afin d'alléger la présentation.

Fiscalité

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Variation des charges fiscales

Effets sur une résidence moyenne

V 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	Taxes	Taxes	Variations		
Variation des charges fiscales	2024	2025	(\$)	(%)	
Relevant du conseil municipal					
Taxe foncière générale	3 461 \$	3 524 \$	63 \$ 18 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$	1,3 % 0,4 % (< 0,1 %) 0,0 % 0,0 %	
Taxe relative à l'eau	600 \$ 121 \$ 18 \$	618\$			
Dettes des anciennes villes		121\$			
Taxe relative à la voirie		18\$			
Taxe relative à l'ARTM	54\$	54\$			
Relevant des conseils d'arrondissement					
Taxe relative aux services	404 \$	418\$	13 \$	0,3 %	
Taxe relative aux investissements	230\$	242\$	13 \$	0,3 %	
Charge fiscale totale	4 888 \$	4 995 \$	108\$	2,2 %	

Note: Les variations sont celles d'une résidence moyenne dont la valeur ajustée est à 759 797 \$ au rôle d'évaluation 2023-2024-2025.

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Écofiscalité

Des revenus supplémentaires d'environ 8,7 M\$ pour la taxe sur les parcs de stationnement, passant de 30 M\$ à 38,7 M\$

Ces revenus servent à **financer une partie de la contribution** de la Ville de Montréal au transport collectif. La taxe sur les parcs de stationnement prend la forme d'un taux au mètre carré, appliqué à la superficie des parcs de stationnement.

Au budget 2025

- les taux des secteurs A, B, et C sont indexés de 8 %
- le taux du secteur D augmente de 0,50 \$
- le seuil du secteur D passe de 10 000 m² à 5 000 m²

Programme décennal d'immobilisations (PDI) 2025-2034



Principales orientations pour la confection du PDI 2025-2034

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Planifier le PDI en tenant compte du maintien des actifs et de la capacité d'emprunt.

Exercer un suivi serré et continu de l'allocation annuelle du programme d'immobilisations.

Retour au ratio d'endettement à l'intérieur des balises actuelles de la politique en 2027.

Budget 2025 et PDI 2025-2034

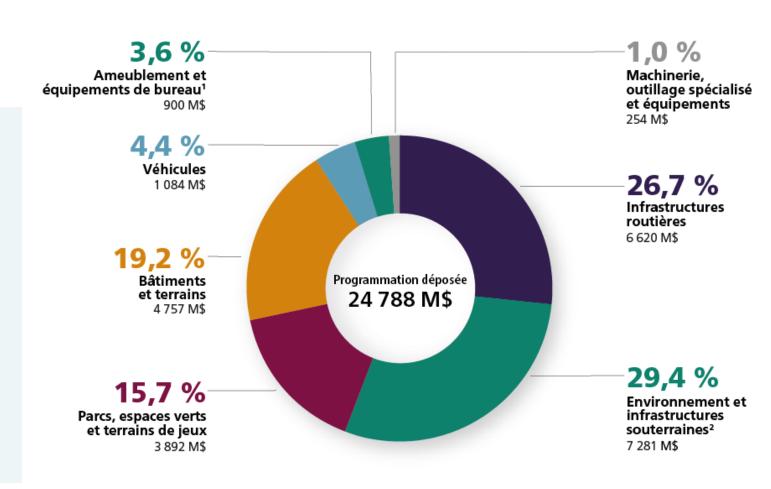
PDI 2025-2034

Des investissements totaux de 24 778 M\$

 Une croissance effective des investissements de 892,2 M\$ ou 3,7 %

Axe central de ce PDI

- Infrastructures de l'eau (6 563 M\$)
- Infrastructures routières (6 620 M\$)
- Soit 53 % des investissements pour un total de 13 183 M\$

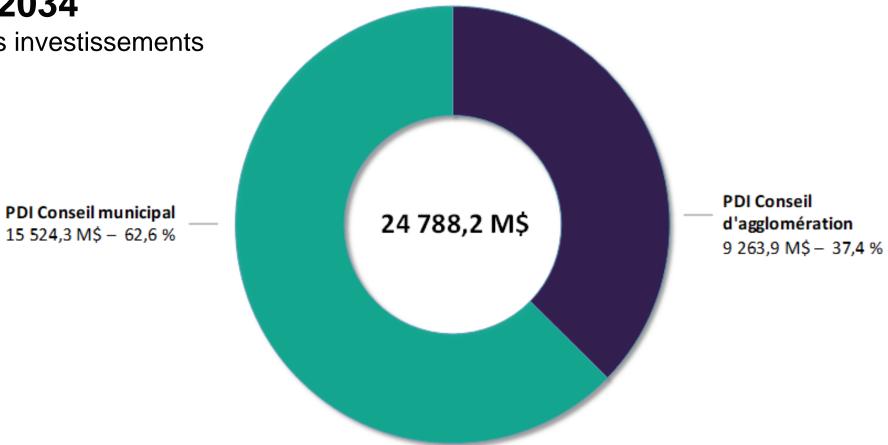


1 Intègre l'informatique 2 Intègre l'eau

Budget 2025 et PDI 2025-2034



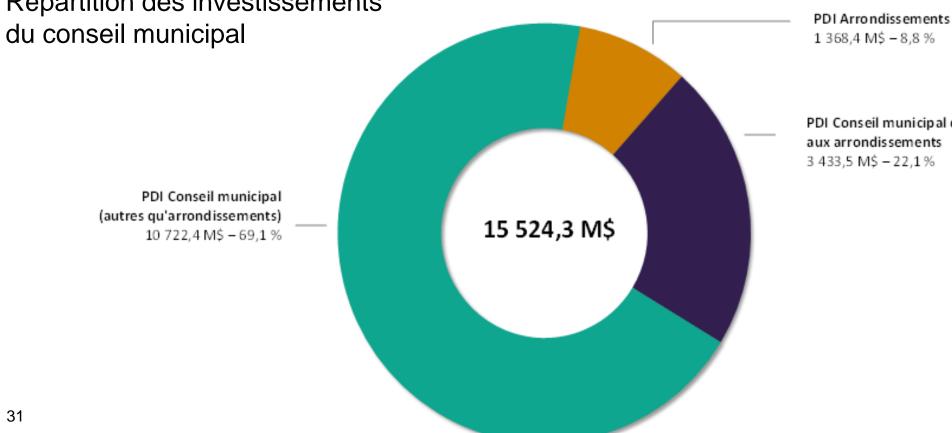
Répartition des investissements



Budget 2025 et PDI 2025-2034

PDI 2025-2034

Répartition des investissements



PDI Conseil municipal destiné

Arrondissements 4801,9 M\$ - 30,9 %

31

Budget 2025 et PDI 2025-2034

PDI 2025-2034

Part des investissements

Investissements du PDI 2025-2034 : 24 778 M\$

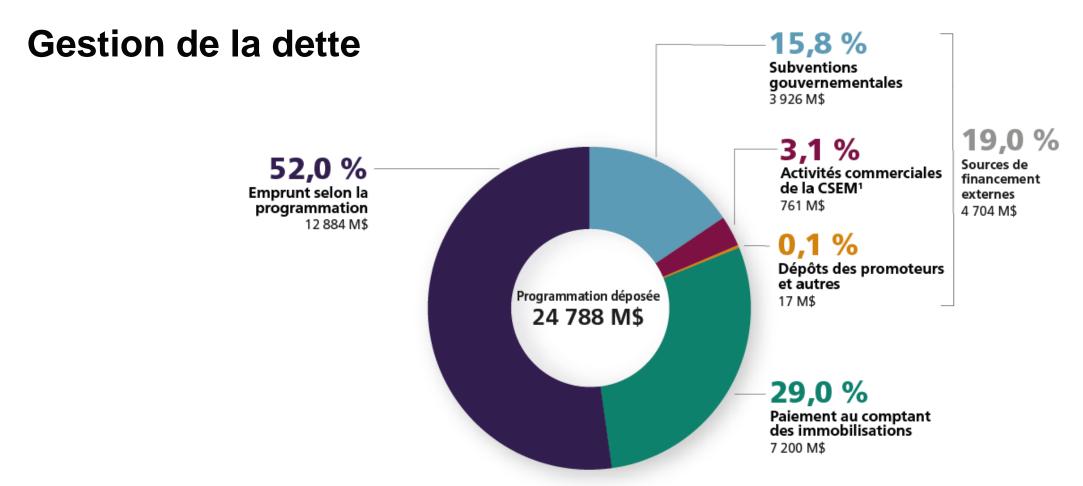
(millions de dollars)						Total	Total	Total
	2025	2026	2027	2028	2029	2025-2029	2030-2034	2025-2034
Protection	1 536	1 445	1 460	1 715	1 847	8 002	8 592	16 594
Développement	896	872	824	886	771	4 249	3 946	8 195
Total PDI	2 433	2 316	2 284	2 600	2 618	12 251	12 537	24 788

Protection et réhabilitation des actifs existants : 16 594 M\$ (67 %)

Développement : 8 195 M\$ (33 %)



Budget 2025 et PDI 2025-2034



1 Commission des services électriques de Montréal

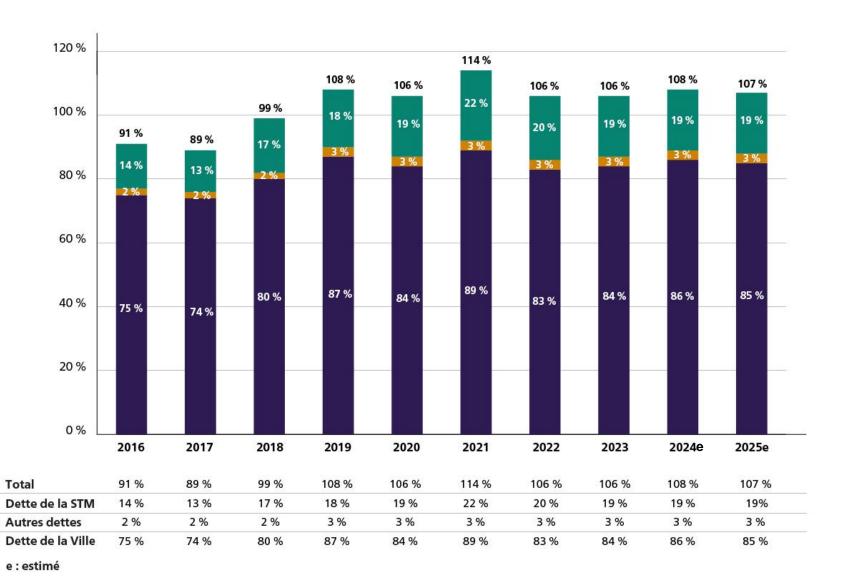
Budget 2025 et PDI 2025-2034

- Le budget 2025 permet à la Ville de réaffirmer sa bonne santé financière, reconnue par les agences de notation;
- La Ville de Montréal est en voie d'assurer un retour en 2027 à un ratio d'endettement en dessous de 100 % par rapport à ses revenus, tel que prévu;
- Au PDI 2025-2034, c'est une somme totale de 7 200,3 M\$ qui sera attribuée au paiement au comptant, soit 29 % du financement global des immobilisations.

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Gestion de la dette

Dette directe et indirecte nette (excluant la dette actuarielle initiales) en pourcentage des revenus de la Ville

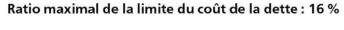


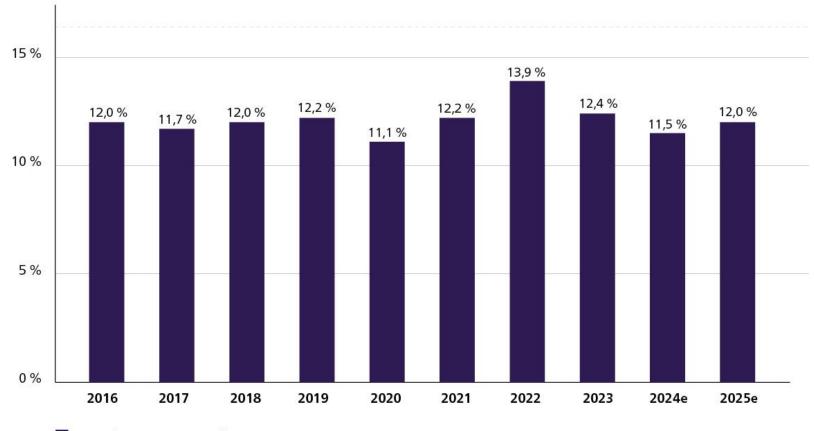
36

Budget 2025 et PDI 2025-2034

Gestion de la dette

Coût net du service de la dette en pourcentage des dépenses de la Ville





■ Dette directe nette usuelle

e : estimé

Budget climat 2025



Budget climat 2025

Un **budget climat** est un système de gouvernance qui intègre les considérations climatiques dans le processus budgétaire et financier d'une ville via des outils d'aide à la décision tel que :

- les résultats du test climat
- les mesures à l'étude découlant de la modélisation des trajectoires GES.



39

Cette deuxième publication annuelle intègre

 Une révision des actions modélisées du Plan climat, incluant de nouvelles mesures supplémentaires à l'étude permettant de se rapprocher d'un potentiel respect du budget carbone;



- Une analyse de l'alignement climatique des investissements du PDI ainsi que des dépenses énergétiques du budget de fonctionnement;
- La poursuite de l'engagement la Ville à consacrer un minimum de 10 à 15 % de son PDI dans des investissements liés à l'adaptation aux changements climatiques.



Francine Laverdière

Trésorière et
Directrice du Service
des finances et de
l'évaluation foncière
Francine.laverdiere@montreal.ca

Gildas S. Gbaguidi

Directeur du budget et de la planification financière et fiscale

Gildas.gbaguidi@montreal.ca

Service des finances et de l'évaluation foncière

